

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

**ABONNEMENTS :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr. ; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr. ; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : ÉMILE LACROIX

**INSERTIONS :** première page : 5 fr. la ligne : Echos, 2 fr. ; Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers : 1 fr. Reclames en troisième page : 0 fr. 80 ; quatrième page : 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION &amp; ADMINISTRATION : Rues d'Italie et Hannon, Tunis

Secrétaire de la Rédaction : GANOUNA

## CINQ ANS DE PRISON !..

### 100.000 francs de dommages-intérêts

#### Cinq ans de Prison !

100.000 francs  
de dommages-intérêts !

**La liberté de la Presse, ne serait-elle, même en France, qu'un mythe dérisoire ?**

Pour avoir pâti nous-même, en la personne d'un de nos collaborateurs, d'une appréhension au corps des plus injustifiées, ce nous est un devoir de revenir sur la compressé, par corps en matière de sion nous en est fois qu'une occa-

C'est pour nous une obligation de conscience, impérieuse et immédiate, de rechercher tout ce qui peut faire controuver l'affirmation très discutée que la liberté d'écrire existe en France, dans ses colonies et dans ses protectorats.

Drôle de liberté quand même, que celle qui consiste à remettre le libre arbitre du juge entre les mains des particuliers et de fournir à ceux-ci le moyen légal d'obliger celui-là à faire coffrer l'écrivain dont les vérités de plume auront déplu, dont les traits ont égratigné, voire écorché !

Oui, en 1912, un journaliste de France, M. Paul Boueyron, de la *Bataille* de Bordeaux, a un nombre considérable d'années de prison à tirer, aggravé de celui que représente la contrainte consécutive de très fortes pénalités pécuniaires, et tout cela pour moins que rien, pour avoir crié *haro!* à tout puissants financiers.

C'est pour avoir attaqué la Compagnie des agents de change de Bordeaux que le rédacteur en chef de la *Bataille* est condamné à **5 ans de prison et 50.000 francs de dommages-intérêts**, amendes ou insertions diverses.

Le gérant du même journal récolte **2 ans et demi de prison** : l'imprimeur, qui ne tint point compte de l'avertissement est condamné à l'heure actuelle à 5.000 francs de dommages-intérêts envers la compagnie des agents de change.

Nous n'en sommes qu'à quelques billets de mille près, de Tunis à Bordeaux ! Les ex-juges d'ici ont évalué à 20 billets bleus de grand format l'honneur d'un avocat-défenseur mal en point, et à trois billets seulement celui d'un phosphastier-liquoriste, encore que leur honneur ne fût nullement en jeu. Les magistrats de Bordeaux ne sont pas moins magnanimes pour leur clientèle de plaignants tés argentés. Bien que millionnaires, Messieurs les Agents de change obtiennent cent mille francs de baume à leur réputation pas mal estoquée par notre confrère, et celui-ci obtient en outre un bon de villégiature de cinq années à la fraîcheur d'une cellule peu meublée au fort du Hâ

C'est pour rien !...

Il était donc plus dangereux, se

diront nos petits-fils, d'attaquer un syndicat d'agents de change en 1912 qu'un préfet de police en 1832 ou même la personne auguste d'un monarque en 1832 ou 1834.

Eh ! oui ! c'est plus dangereux, en effet. La royauté de l'or, comme le dit si bien la *Bataille* de Bordeaux elle-même, à laquelle nous empruntons les lignes qui suivent, frappantes de vérité, la royauté de l'or exerce cruellement sa tyrannie. L'or, le roi-pieuvre du jour, est le monstre hideux dont les tentacules puissantes s'étendent jusque dans les prétoires pour y étrangler lâchement tous ceux dont l'indépendance le gêne, tous ceux qui osent lui reprocher sa laideur et ses crimes.

Voilà pourquoi nous voyons, en 1912, des journalistes frappés de peines bien plus sévères que leurs confrères d'il y a cent ans.

Voilà pourquoi, pendant le cours du XIX<sup>e</sup> siècle, plus de 100 journaux ont été poursuivis par les tribunaux, et ce, non compris les simples avertissements.

Voilà pourquoi, pendant le cours de ce même siècle, les imprimeurs et gérants de journaux ont subi le chiffre formidable de 473 mois et 6 jours de prison et ont eu à payer le chiffre fantastique de 270.350 francs d'amende.

On se demande vraiment comment la Presse, qui est, nul ne peut le contester, la grande force dans un pays, se laisse molester de la sorte.

On ne saurait mieux dire, pour faire ressortir ce qu'a d'illusoire cette liberté de la presse, qui n'est réellement libre que lorsqu'elle se cantonne dans l'éloge ou le lieu commun. Où sont les promesses de laisser au polémiste sa fougue, à l'opposant ses griffes, aux remueurs d'idées leur chaud entrain, et aux dénonciateurs d'abus leur franc-parler ?

Où est l'application des vœux que M. Raymond Poincaré, aujourd'hui chef du Gouvernement, émettait le 31 janvier 1908, au banquet du *Petit Centre*, à Limoges ?

«... Pour moi, qui demeure très attaché à la liberté de la presse, j'imagine qu'elle pourrait faire moins de mal et plus de bien, si dans la presse comme ailleurs, la lutte des intérêts ne primait pas trop souvent la lutte des idées — si le souci de l'exactitude n'emportait uniformément sur la préoccupation du tirage — et si, au lieu de suivre les entraînements de l'opinion, les journaux tenaient toujours à l'honneur de l'éclairer et de la diriger.

Non, qu'il faille se plaindre trop amèrement messieurs, de l'ardeur, et de la violence même de certaines polémiques. Il y a jusque dans l'excès une preuve de l'activité morale du pays, et mieux valent peut-être les outrances de langage que l'indifférence et l'atonie.

Et pourtant, aujourd'hui, on combat ces excès reconnus, par une bouche autorisée, salutaires même dans leur violence ; on les combat à tort et à travers, même quand leurs auteurs sont de bonne foi, même lorsqu'on ne leur trouve aucun mobile pernicieux, et tel est le cas de notre confrère Boueyron, tel est et fut toujours le nôtre, même lorsqu'un Millet atteint de

la manie de la persécution nous faisait fourrer en prison jusqu'à la gauche. Tel sera le cas de tous ceux qui oseront élever trop haut la voix. On frappera à leur bourse, on attentera à leur liberté, jusqu'à ce qu'ils se taisent...

Et cela durera encore des années, jusqu'à ce que la presse soit réellement libre, et qu'il ne subsiste dans le code aucune de ces atteintes à l'exercice d'une profession encore jugulée, toujours entravée.

JEAN-SANS-PEUP.

P. S. — Il est notoire que, à l'occasion de l'élection du Président de la République, une amnistie pleine et entière viendra éteindre toutes ces condamnations.

Mais le principe nocif n'en subsisterait pas moins, en attendant que la loi reforme la contrainte ?

NOTE DU JOUR

### Bravo !

**L'art de ne pas aller chercher au loin ce que l'on a sous la main**

*Il vient de se passer en Tunisie, dans les hautes sphères de l'Administration, un événement qui mérite mieux que la brève mention qu'en ont faite nos confrères quotidiens.*

*Nous voulons parler de la nomination, que l'on verra à nos échos, de M. Lescure au poste de Directeur général de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.*

*Dans notre dernier numéro, c'est-à-dire avant même que cette décision ne fût prise, un de nos collaborateurs, traitant, sur un ton badin, un sujet sur lequel on pourrait broder des colonnes, écrivait ces lignes :*

Tenez, M. Lejosne, un directeur d'Agriculture qui faisait notre bonheur. Il était, comme suppléant de M. Dubourdieu, le modèle des sous-directeurs des Finances. Aux graines et semences il continua, comme le nègre. Et, v'lan ! on nous le chipe, tout comme une muscade, sauf respect. Hélas ! Il est parti ! Il va falloir le remplacer. Et, de sa succession, les Tunisiens jurent au moins autant que les Parisiens de celle de M. Fallières. Ce n'est pas que les candidatures fassent défaut, il en surgit de partout, du Tonkin, de l'Annam, de Madagascar, de Cochinchine et même de Cayenne. Naturellement, on va nous flanquer un oiseau rare issu des tropiques, alors qu'il serait si facile de prendre ce que l'on a sous la main ! Mais, à Tunis, quand on parle de recrutement sur place...

*Fort heureusement, les craintes de notre collaborateur étaient infondées. M. Alapetite vient de montrer qu'il a su se montrer inflexible dans sa décision d'être rebelle à toutes les sollicitations dont il fut accablé pendant son séjour en France, dès que le départ de M. M. Lejosne fut connu.*

*Notre Résident Général vient de se montrer pour ainsi partisan ré-*

*solu et inébranlable du recrutement sur place, et de résoudre un problème qui a fait couler bien d'encre dans la presse locale.*

*Convaincu que l'on ne peut rien faire d'utile ni de durable sans une connaissance approfondie des choses et des gens, il s'est bien gardé de se laisser imposer l'un quelconque de ces candidats lointains qui surgirent comme par enchantement, briguant l'honneur de diriger notre agriculture sans connaître le premier de nos vœux, ni le plus élémentaire de nos desiderata.*

*D'ailleurs, l'expérience immédiate était là, convaincante : lorsqu'il se fut agi de trouver un remplaçant à M. Bartholomé, on décida, après quelques hésitations, de nommer M. Lejosne, qui avait fait, aux côtés de M. Dubourdieu, tant il était le bras droit, preuve d'un savoir-faire et d'une activité méritoires.*

*Le temps qu'il a passé à l'Agriculture a permis à M. Lejosne de persévérer dans une voie qui lui valait tant d'éloges. De fait, ce fonctionnaire a démontré combien il était bon de s'adresser à un homme ayant vécu longtemps ici pour diriger un de nos plus importants rouages.*

*Pour ne citer qu'un fait, le lotissement de l'Henchrin Khaled, et l'attribution des treize lots à des colons français pleins d'ardeur et de bonne volonté, il nous a été donné de voir avec quelle rapidité et quelle clarté cette opération a été menée.*

*Aussi, après avoir rendu au représentant de la République l'hommage de félicitations qui lui est dû, nous nous permettrons d'insister pour que la méthode qui vient d'être instaurée en ce qui concerne le haut fonctionnarisme, soit également mise en pratique pour les moyens et petits rangs administratifs.*

*Plus de double cadre, rien que le cadre local, égalité de traitements..., le recrutement sur place.... voilà le rêve .... voici la réalité de demain,*

LE SEMAINIER

### NOS ECHOS

**A la Conférence Consultative.** — Hier à deux heures a eu lieu l'ouverture de la Conférence Consultative sous la présidence de M. Alapetite, résident général, assisté de tous les chefs de service. M. Puaux, secrétaire d'ambassade, chef du cabinet du résident général, occupe le fauteuil de secrétaire de séance. Bien avant l'ouverture, on sentait l'orage gronder au-dessus du Palais des Sociétés françaises. M. V. de C. pérorait au milieu d'un groupe de ferrivillais, venus en délégation pour demander sa démission à leur élu du 3<sup>e</sup> Collège. Cette délégation avait, du reste, été recue le ma-

tin même en audience par M. Alapetite qui n'avait pu, et pour cause, lui donner satisfaction.

Dès l'ouverture de la séance, notre ami M. Gallini, l'excellent délégué soussien, lit une motion à laquelle, semble-t-il, tous les délégués auraient dû se rallier avant de se livrer à une manifestation qui pourrait bien, si elle devait se continuer, amener purement et simplement, la suppression d'un rouage qui a lancé la Tunisie dans une orgie de dépenses dont, malheureux contribuables, nous faisons, hélas ! tous les frais.

Par suite du départ d'un certain nombre de délégués, le quorum n'étant pas atteint, la séance a été renvoyée.

**Officieux ?** — Relevant un écho relatif au sort des petits fonctionnaires des Travaux Publics, un de nos confrères du soir nous traite d'*hebdomadaire officieux*.

Nous avons trop longuement fait naguère ressortir le caractère totalement inepte de cette appellation, pour y revenir aujourd'hui autrement que pour prier ledit confrère de nous faire l'honneur de croire qu'il n'y avait rien d'*officieux* dans notre information, si tant est qu'il entende donner à ce mot un caractère analogue à celui du mot *communiqué*.

Qu'il soit donc bien persuadé que l'écho en question émanait spontanément de notre rédaction habituelle, et que l'on ne s'est inspiré pour l'écrire que de la logique et du bon sens.

**Leur bonne foi...** — Au moment où l'on contraignait par corps l'un de nos rédacteurs, la *Tunisie Française* et le *Journal de Tunis* se demandaient, éplorés : « Mais où donc est passé M. Lacroix ? » Pure perfidie de leur part, car ils savaient pertinemment que M. Lacroix travaillait, de Paris et de Genève où il était, à la libération de son collaborateur.

Aujourd'hui que M. Lacroix est de retour à Tunis, ces deux mêmes journaux se gardent bien de mentionner sa rentrée ! Et ils osent parler, à propos des Indigènes abhorrés par eux, de la foi punique !

**On dit....** que la *Bataille* serait sur le point de disparaître, avec, sur manchette, le nom de M. Verdier, qui écrivit naguère dans la presse tunisoise, fut dans l'administration des colonies, dans le tourisme, et même dans les sports et qui revient à ses premières amours et à son eau de Zaghuan...

.... Que M. V. P. de C. serait sur le point d'organiser le trust de la presse réactionnaire en Tunisie, ou plutôt sa fusion, et que le résultat de cette alliance serait un quotidien du matin, reflet de l'opinion des colons français, le véritable *Journal de l'Acteur* de la *Tunisie Française*, avec une semaine religieuse de rigueur....

.... Que M. Léal, lorsqu'il prendra sa retraite, fonderait à Tunis un journal à vedette ronflante, qui ne manquerait pas de documents, et serait d'un piquant....

On le conçoit aisément, car dans ses quinze ans de service à la tête de la police, il a dû s'être rudement bien renseigné sur les choses et gens de Tunisie....

**L'affaire Zaouche.** — Ainsi que nous avons eu la clairvoyance de le prédire, le tribunal a renvoyé dos-à-dos MM. Zaouche et de Carnières, en collant au premier la note des frais à payer.

Des deux côtés, l'on a eu carrément tort de s'exagérer la portée de ce jugement, où, pour ainsi dire, le fond n'a pas été abordé. M. de Carnières n'ayant pas été autorisé à administrer la preuve des faits allégués par lui, car il s'agissait d'une diffamation au préjudice de particulier, son acquittement ne signifie donc pas grand-chose, pas même la présomption que M. Zaouche ait trompé dans les prolégomènes de l'émeute.

Quant à M. Zaouche, il aurait pu s'éviter cette équipée si, dans son for intime, il a réellement conscience d'être un ami



# OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

DANS TOUS LES CAFÉS  
EXIGER LA BOUTEILLE  
A. BEMBARON, agent  
TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

Clinique Vétérinaire  
BONNEFONT, administrateur  
Basses — Chenil — Pension pour  
Chevaux et Chiens  
ROUTE DE L'ARIANA

**CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT**  
**Paul POTIN**  
DÉPOT : rue de Turquie au (Port)  
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia  
TÉLÉPHONE : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif).

**Imprimerie Typo-Lithographique**  
**F. WEBER**  
**TUNIS**

Exposition Universelle de Bruxelles 1910  
Classe 8. — Lithographie-Gravure : Médaille d'Or, la plus haute récompense.  
Classe 11. — Typographie : Médaille d'Or, la plus haute récompense.  
Classe 12. — Publications périodiques et de luxe : Médaille d'Argent, attribuée à la Tunisie Illustrée.  
M. WEBER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, et en général tous les commerçants, qu'il est à même de fournir tous les genres d'imprimés en lithographie et gravure, et ce aux mêmes prix et conditions que les premières maisons de France.

**MAISON DE PYROTECHNIE**  
**Joseph PAONESSA, artificier**  
Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis  
Magasin de Vente: 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Torches en feux de couleurs pour retraites aux flambeaux  
Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer  
Mèches de Streté pour Mines  
Fabrique à Borgel, route de La Goulette  
TÉLÉPHONE 430

**Société Générale de l'Afrique du Nord**  
Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs  
Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger  
AGENCES A SOUSSE ET A SFAX  
Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encaissements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

**Les Placements Exceptionnels**  
5 % net d'impôt, sans courtage  
ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du  
**BON DE CAISSE**  
qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

**Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville**  
**F. BERNET**  
TUNIS — 23, rue d'Italie, 23 — TUNIS

**Liqueurs de Marques**  
**Eaux Minérales, etc.**  
LIVRAISONS A DOMICILE

**CHAUSSURES FAURE**  
solides pour la marche et la campagne  
**CHAUSSURES FAURE**  
habillées pour soirées  
**CHAUSSURES FAURE**  
Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, chaussons  
**CHAUSSURES FAURE**  
Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes.  
14, rue d'Italie — TUNIS

**MAISON A. MODIGLIANI**  
FONDÉE EN 1868  
AGENTS MARITIMES  
Affrètements - Assurances Maritimes - Embarquements et Débarquements  
Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAX  
Adresse Télég. : Maritime-Tunis Téléphone 74

**BANQUE DE TUNISIE**  
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAX  
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit  
CHANGE DE MONNAIES  
Garde de Titres et Objets précieux  
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**Le Monde**  
Compagnie Française d'Assurances à Primes fixes contre l'INCENDIE et sur la VIE  
Siège social : 16, rue Le Peletier — PARIS  
Capital et fonds de garantie : 90.000.000 de francs  
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes simples et combinées, Assurances à terme fixe, dotales et en cas de vie, Rentes viagères et nouvelles combinaisons très avantageuses.  
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, marchandises, mobiliers, fermes et récoltes, Assurances contre la foudre et l'explosion des appareils à vapeur. Contre le recours de propriétaires, locataires et voisins.  
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont agréées par le Crédit Foncier de France et par l'Etat français.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général, inspecteur de la Compagnie à Tunis, passage de Paris (par l'avenue de Paris).  
Agences régionales : BIZERTE : M. A. Laballe. — SOUSSE : M. A. Daninos. — SFAX : M. Aurélio Darmon. — BEJA : M. S. Enriquez. — LE KEF : M. César Enriquez. — MAHDIA : M. J. V. d'Elie Sathon. — GABES : M. Is. Saala. — SOUK-EL-ARBA : M. Léon Hanoun. — TABARCA : M. Soria.

**Compagnie Générale Transatlantique**  
SERVICES POSTAUX RAPIDES  
Arrivées et Départs de la Semaine  
ARRIVÉES  
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.  
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.  
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Soussse.  
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.  
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.  
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.  
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.  
DÉPARTS  
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.  
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Soussse.  
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.  
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.  
Vendredi à 1 h. du soir, service rapide pour Marseille.  
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement à Alger.  
N. B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

**Cie de Navigation Mixte**  
Compagnie Touache -- Paquebots-poste français  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc  
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises  
Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches à 10 h. s.  
— à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.  
— de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.  
— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.  
— de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiia, Monastir, Soussse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.  
— à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.  
Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.  
— de TUNIS pour PALERME, tous les lundis à 4 h. s.  
— de PALERME pour TUNIS, tous les mardis à 3 h. s.  
— de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.  
— de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis à 10 h. m.  
— de MARSEILLE pour Tunis, tous les mercredis à midi.  
— de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Soussse, Monastir, Mehdiia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.  
— de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).  
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).  
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.  
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.  
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
Les Agents principaux : PEDELUPE Frères.

**HUILES MINÉRALES**  
Huiles végétales industrielles — Huiles animales  
Graisses consistantes  
Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis  
**Droguerie HABILIS**  
TUNIS — 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)  
Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

**GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE**  
**G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix -- Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI  
Récompensés à plusieurs expositions et concours, Médailles d'or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1903.

**L'Aermotor**  
Moulin à vent en acier galvanisé  
La plus haute récompense aux Expositions  
Pour tous renseignements, s'adresser chez  
**M. P. LECLERCQ & Cie**  
Avenue de Carthage — TUNIS

**AGENCE DANA**  
9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS  
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes. — Embarquements et débarquements. — Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde-meubles assuré. — Billets circulaires. — Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout. — Emballage de mobiliers. — Maison de confiance. — Entrepôts avenue de Londres prolongée, 30, rue de Montpellier, et rue de Caïre. Téléphone 190.

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**  
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés  
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.  
Dépôt à vue : 2 o/o  
Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 o/o  
LOCATION DE COFFRES-FORTS  
D-s coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de cinq francs par mois.

**CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE**  
Société anonyme — Capital : 50 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS : 3, rue Es-Sadikia  
Agences à Soussse et à Bizerte  
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banque. Escomptes, Recouvrement.  
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements à l'étranger. Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Change de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 3 o/o.  
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

**LUMIÈRE LUX**  
Eclairage privé et public par l'incandescence au pétrole  
le plus économique qui existe  
FRAIS DE CONSOMMATION  
d'une lampe de 200 h. 0 fr. 015 l'heure  
— 500 h. 0 fr. 01  
Lampes pour Hôtels, Châteaux, Sanatoria, Garages, Ecuries, Remises, Salles de bal, Fêtes publiques, Caves, Terrasses, Pâtes, Fermes, Cours, Clois, etc.  
**Darius BONAN**  
pour la Tunisie, Tripoli et Malte  
84, rue de Portugal  
Adr. télégraphique : VUXARIS, Tunis  
Téléphone 7

**Boulangerie-Pâtisserie Anglaise et Viennoise**  
**WAGNER & Cie**  
Téléphone 449  
24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8  
PATISSERIE DE 1<sup>er</sup> ORDRE — CONFISERIE FINE — CHOCOLATS  
Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages  
PBIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE  
Crème Chantilly de France  
Service à domicile — Expéditions dans toute la Régence  
Succursale à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon

**Petites Annonces**  
la ligne 0,25 la ligne  
Les Petites annonces classées sont acceptées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

**A VENDRE** une propriété de 10 hectares d'un seul tenant située à Machilly (Haute-Savoie), à 800 mètres de la gare.  
Maison d'habitation composée de 4 pièces, une cave et grenier, grange, écurie pour 12 bêtes, remise, porcherie, chambre à lessive et poulailler, le tout en bon état.  
Prix : 27.000 francs.  
S'adres. à M. Armand LOUP, au dit lieu.

**MARINE NATIONALE**  
Port de Bizerte  
DIRECTION DES SERVICES HYDRAULIQUES  
**AVIS**  
D'OUVERTURE DE CONCOURS

Un concours doit être ouvert pour l'exécution et la mise en place de cinq vannes destinées au service du bassin de radoub n° 2 de l'arsenal de Sid-el-Abdallah.  
Les Concomitants qui désirent prendre part à ce concours doivent adresser la demande par lettre recommandée à M. le Directeur des Travaux Hydrauliques à la Baie-Ponty (La Penitence-Tunis), le 11 novembre 1912 au plus tard.  
Le reste du règlement est communiqué sur demande.

**POITS**  
Ouverts sans Couverts  
Le POISSON de nos poissons, CHÉVRES, MOURQUETS  
est apprécié par  
le DÉPÔT DE POISSONS DE SÉCURITÉ  
en l'absence d'un à trois poissons  
L. JONET & Co. S. BASSIN-  
de radoub n° 2. Prix 150 francs  
pour la Tunisie, Tripoli et Malte  
— LE DÉPÔT DES DÉPANNAGES —

**BENGALINE**  
PEINTURE  
email perfectionnée  
DÉPÔT :  
Droguerie Nationale  
Crèche Père et Fils  
6, rue d'Italie, 6  
TUNIS  
Représentant :  
J.-C. BONICI  
Rue d'Alger, 11  
TUNIS

# TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre  
Lumière électrique  
150 CHAMBRES ET SALONS  
Hôtel de premier ordre  
Lumière électrique  
Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver  
SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE



# STÉPHANE REVOLON

Successeur de DURIEUX & REVOLON

6, Rue de Rome

VASTES ENTREPOTS

Rues de la Loire et du Var

Quincaillerie, Ferronnerie, Armes de chasse

OUTILS AGRICOLES

FONTE, FER ET ACIER

sont généralement exclus par l'effet de l'altitude, mais dans les stations basses, comme Eiskra, Hammamet ou Nabeul, ils prospèrent parfois sous les dattiers, et donnent même des fruits d'une douceur et d'une saveur extraordinaires. Dans le Nord de l'Afrique, l'étendue des terrains susceptibles d'être couverts d'orangers est considérable. L'Algérie et la Tunisie pourraient facilement consacrer à cette culture cinquante mille hectares et réaliser ainsi le Jardin des Hespérides.

Après le climat, l'eau est l'élément important qui favorise les orangers ; les irrigations doivent être fréquentes et copieuses, surtout à la fin de l'été, au moment où les eaux sont généralement basses.

L'orange n'est pas très difficile sur la nature du sol ; il lui faut, comme à la généralité des arbres, une terre profonde et bien drainée, capable néanmoins de conserver de la fraîcheur. Un sous-sol un peu argileux n'est pas défavorable si la couche arable est assez légère pour être facilement cultivée et si le drainage se fait bien.

Dans les sites sujets à des gelées, le se constitue, par la sélection des sujets résistants les années froides, des races locales qui ont une grande importance par leur adaptation : il serait souvent imprudent de leur substituer des variétés paraissant plus avantageuses.

La consommation des oranges en Europe, déjà considérable, peut augmenter encore par suite de l'arrivée sur le marché de fruits de qualité supérieure ou de nature différente. Les mandarines prennent tous les jours une plus grande place dans la consommation. La mise en vente d'oranges précoces et d'oranges tardives allongerait aussi la durée et la période de grande consommation, qui pourrait pratiquement s'étendre de fin novembre à fin avril.

## VARIÉTÉ

### Les Farces de Si-Djeha

Le héros des désopilantes histoires que les vieilles arabes et juives racontent le soir, à la veillée, au cours des hivers tunisiens, méritait de voir quelques uns de ses hauts faits portés à la connaissance de nos lecteurs.

En voici trois pour aujourd'hui :

Djeha prit part, un jour, au festin somptueux d'un grand seigneur. Un autre convive — par manière de plaisanterie — l'avertit que la vélocité qu'il apportait à l'absorption des mets délicats — présents sur la table — menaçait gravement sa santé et l'exposait même au danger d'un étouffement foudroyant.

Djeha paraissant craindre cette issue — plutôt inopportune — cessa son œuvre de déglutition précipitée des susdits plats succulents, qu'il continua de dévorer du regard ; et, près d'un instant de réflexion, il reprit, avec plus d'ardeur encore, son travail de mastication, en se servant des cinq doigts de la main pour puiser — plus abondamment — dans les mets délicieux qui excitaient sa gourmandise inassouvie. Et la bouche pleine, fixant celui qui l'avait prévenu du péril suspendu sur sa voracité, il exprima en larmoyant les dernières volontés d'un ami, qui lui confiait, au seuil de la mort, sa... femme et... ses enfants.

Atteint une maladie grave et redoutant une fin prochaine, Djeha recommanda à sa famille de le faire ensevelir dans un vieux tombeau.

— Pourquoi cela ? lui demanda-t-on.  
— Pour me soustraire — répondit-il — aux obsessions des Anges des sépultures, Mankir et Nakir, auxquels je ferai croire que je suis

un ancien mort, ainsi qu'en témoignera mon tombeau, et que par conséquent j'ai satisfait depuis longtemps à l'obligation de répondre à leurs questions pas trop indiscrettes.

Par une nuit froide et obscure, Djeha entendit le bruit d'une discussion tumultueuse sous sa fenêtre.

Voulant savoir quelle en était la cause, il s'affubla d'une couverture et descendit dans la rue.

A peine y fut-il arrivé que les gens qui occasionnaient le vacarme, dont l'origine l'intriguait se précipitèrent sur lui, le dépouillèrent de sa couverture et prirent la fuite.

Djeha, transi de froid et de fort mauvaise humeur, entra dans sa demeure et en ferma violemment la porte.

Sa femme le questionna sur le tapage au sujet duquel elle ne percevait plus aucun bruit. Il lui répondit d'un ton furieux :

— Ces imbéciles se querellaient au sujet de ma couverture. Ils ne l'eurent pas plutôt prise, qu'ils cessèrent leur discussion et disparurent.

## Spectacles & Concerts

### Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

M. Ch. Afrigan, directeur artistique

M. H. Magnani, chef d'orchestre

Breteneau, régisseur

Matinée à 3 h. 15 Soirée à 8 h. 45

Adieux de : MALETZKI, le célèbre illusionniste des Folies Bergère de Paris.

Immense succès de :

SELMAR, comique typique de l'Eldorado de Paris — Les 3 Vincianos, gymnastes équilibristes voltigeurs de mains à mains — Les Désire, duettistes comiques fantaisistes à transformations — M<sup>lle</sup> Lisson Monda, diseuse à voix — M<sup>lles</sup> de Beaumont, Suzanne Barty, Susan Mimmosette et Susy Vette, chanteuses.

PALMA-CINEMA. — Changement complet du cinématographe.

Tous les jours à 4 heures du soir, grande séance de patinage.

PRIX DES PLACES. — Entrée ou droit de piste 0,25. — Location de patins, la paire 0,50. — Entrée gratuite pour les dames.

### Cinématographe Omnia-Pathé

Rue Amilcar

Nouveau programme.

### HIPPODROME

(avenue de Carthage)

### CIRQUE MAJESTIC

Immense succès de toute la troupe

Prochainement importants débuts.

### Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, Avenue de Carthage — Tunis

Repas à la carte et à prix fixe.

Pension : 55 francs

### MAGASINS GENERAUX

ET

ENTREPOT RÉEL

de Tunis

Entrepot réel, fictif & simple - Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, avenue de la République.

### Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira

TUNIS

### Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. —

Optique médicale. Oxygène, sérums,

préparations et pansements stérilisés. —

Service spécial d'expédition immédiate

Conditions avantageuses pour Sociétés

Exploitations minières, agricoles et industrielles.

Téléphone n° 553

### L'Indicateur Tunisien

Edition 1912, 1.740 pages, prix : francs,

Franco dans toute la Régence : 10 fr. 60.

Extérieur : 11 fr. 35.

### Pavillon BEAU - SÉJOUR

Carthage-Station

Restaurant de 1<sup>er</sup> ordre. — E. GIRAUD

### La "PETITE TUNISIE SOCIALISTE"

se trouve en France

à Paris : au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face le Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix) ; chez Mme Vauriot, bibliothèque de la Gare P.-L.-M. (sous le buffet) ; et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon, Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Aix-les-Bains, Vichy, etc., etc.

### "Argus de la Presse"

Fondé en 1879, le plus ancien bureau de coupures de journaux, l'Argus lit 12.000 journaux par jour. Ecrire, 37, rue Bergère, faubourg Montmartre, Paris.

Adresse Tél. : Achambure-Paris.

Téléphone : 102-62

### APPAREILS AUTOMATIQUES

pour Cafés, Bars, Bureaux de Tabacs

La Caille — Le Tigre — La Comète

L'Éla — Le Père Bidart (dés ou dominos)

Roulettes — Horloges

La Cie Caille, 42, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS

### Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

5, rue de la Casba, 5

près la Place de la Bourse au 1<sup>er</sup> étage

TUNIS

Service à la Carte -- Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité des Ravioli et Cassate

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples

Vin de Piémont — Vin du Chianti

### Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

### INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHER

Tunis — 15, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

### J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

### Pianos PLEYEL

et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"

300 francs avec facilité de paiement

### Mesdames

### HEMAGENE TAILLEUR

Quart.

Epoques Douleureuses,

Irrégularités,

Retards, Suppressions,

Seul produit scientifique Adopté

par les Hôpitaux de France et de l'Étranger

Préparé par TAILLEUR, ph<sup>ie</sup> chimiste de 1<sup>re</sup> classe

Anc. Professeur à l'École de Médecine, Ex-Interne

des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.

Le FLACON dans toutes les Pharmacies de France 2,25

Fr. mandat 2,35. Brochure explicat. gratuite, demande

adressée à P. TAILLEUR, ph<sup>ie</sup> à FONTAINEBLEAU (A.-et-M.)

Dépôt principal à Tunis :

Pharmacie FATTACIOLI, 7, av. de France

### Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 -- TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Arrosage — Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

### VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

5, Rue d'Italie, TUNIS

### Le Courrier de la Presse

Bureau de coupures de journaux français et étrangers, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, Paris (2<sup>e</sup>).

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : Coupures-Paris.

Téléphone : 101-50.

Lire

### L'Humanité

Directeur : Jean JAURÈS

### "Le SOCIALISME"

Journal-Revue hebdomadaire

Directeur : Jules GUESDE

Bureaux : 3, rue de la Roquette, PARIS

## MAISONS RECOMMANDÉES

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. — Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis

Entrées coloniales, gros, demi-gros et détail, dépôt de pommes de terre.

A. MANCUSO, place de la Gare Française.

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. — Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiserie. — Maison Montelatecchi, CHAMBON, successeur. Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

Gr. Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bières Pou-set. Champignoles et Spatenbrau. J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSSIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Aven. Jules-Ferry.

## P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe pour effectuer, à prix réduits des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants :

1° Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M. Algérien, Est-Algérien Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2° sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique ; par la Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache), ou par la Société générale de Transports maritimes à vapeur ; 3° sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes.

Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres ou comptés dour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité. — Les carnets sont valables pendant 90 jours, à compter du jour du départ, ce jour non compris mais ils sont valables 120 jours, lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. — Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demandes de carnets. — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elle doivent leur parvenir 5 jours au moins avant la date du départ.

Imprimerie spéciale de la Petite Tunisie Socialiste.

Le gérant, D. V. SCIALOM.

# Etablissements OROSDI-BACK

SOCIÉTÉ ANONYME

au Capital de DIX MILLIONS DE FRANCS

TUNIS — 13 et 15, rue Es-Sadikia, 2, rue d'Allemagne et 22, rue d'Italie — TUNIS

Siège social à PARIS, 14, rue de Londres 9<sup>e</sup>

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS & BAZAR Succursales à BIZERTE et dans les villes d'Orient

MARDI 5 Novembre 1912 et Jours suivants

# EXPOSITION ET MISE EN VENTE DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Affaires remarquables à tous les Comptoirs



# ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

de la France, et le parfait honnête homme à qui M. le président Dumas avait cru devoir délivrer un *satisfecit*.

Pour le surplus, comme nous l'avons déjà écrit, donnant, seuls dans toute la presse locale, la note exacte de cette affaire, il semble que tout cela soit trop de boucan pour une mince querelle de partis, à laquelle le jugement de M. Dramard ne met certes pas fin. Entres colons français et jeunes Tunisiens, la paix n'est pas près d'être conclue.

**Légion d'honneur.** — A l'occasion des expositions de Turin et de Roubaix, et au titre de participation à ces deux solennités, deux rubans rouges viennent d'être octroyés à la Tunisie.

Celui de M. Mallet récompense plus de quinze années de bons et loyaux services administratifs. Le Chef du Cabinet de la Direction de l'Agriculture a droit à nos meilleures félicitations.

Quant à celui de notre ami Peloni, il décorera la poitrine d'un honnête homme, d'un citoyen intègre, d'un républicain éprouvé et ce n'est pas peu dire. A lui nos plus cordiaux compliments.

**Dans la haute Administration.** — On vient d'annoncer officiellement la nomination de M. Crancier, sous-directeur à la Direction Générale des Finances, au poste de Directeur général adjoint des Finances, ainsi que celle de M. Lescure, sous directeur des Finances, qui est nommé directeur général de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, en remplacement de M. Lejosne, mis sur sa demande à la disposition du Gouvernement ottoman.

L'installation définitive de M. Lescure a été retardée jusqu'à l'installation de M. Lejosne dans ses nouvelles fonctions.

Nous adressons des félicitations à M. Crancier pour son avancement, et à M. Lescure pour sa nomination à la tête d'une administration où son ancien collègue, M. Lejosne, a fait preuve de qualités qui font vivement regretter son départ.

**Paye tes dettes !...** — Lorsqu'un haut fonctionnaire s'en va sans esprit de retour, ses subordonnés lui offrent des punchs, des banquets d'adieux... On va même parfois jusqu'à un bronze, plus ou moins d'art.

Or, ces jours-ci, un ingénieur a été sur le point de se voir offrir, non un bronze, mais une conduite... de Grenoble par toute une séquelle de créanciers et de fournisseurs trop confiants.

Cet ingénieur-là, malgré des appointements atteignant vingt mille francs, sans compter le casuel, laisserait une quinzaine de mille francs de dettes sur la place de Tunis....

Une paille, comme l'on voit, au compte de profits et pertes,....  
Pauvres créanciers !

**Mérite Agricole.** — Nous adressons un peu tardivement de cordiales félicitations à notre ami M. Euvé, d'Alger, qui habita Tunis pendant plusieurs années, et qui a reçu le ruban du Mérite Agricole à la dernière promotion.

**Dans le Nichan.** — Compliments adressés à notre ami le docteur Collomb, de Douvaine (Haute-Savoie) qui vient de recevoir la rosette d'officier du Nichan-Ifikhar.

**Victime du devoir.** — C'est en accomplissant des obligations pénibles, ardues et souvent périlleuses de sa profession de correspondant de guerre que notre malheureux confrère Pol Tristan a attrapé les germes de la maladie qui vient de l'emporter.

Il y a environ un an nous eûmes le plaisir de faire sa connaissance à Tunis. Notre collègue se rendait alors en Tripolitaine, en passant par la Régence. Envoyé pour la seconde fois au Maroc, nous le savions très malade car notre confrère Destrés, lors de son voyage à Marrakech comme correspondant du *Petit Parisien*, lui avait rendu visite et l'avait trouvé, à Casablanca, sur un lit d'hôpital, miné par la fièvre.

Pol Tristan était un excellent journaliste, correspondant de guerre apprécié, aimant sa profession et sachant la faire aimer. Il tombe au champ d'honneur.

**Dans nos murs.** — De passage la semaine dernière de M. O. Duceux, administrateur de la Société d'études et d'exploitation de Phosphates en Tunisie, (Bir-Lafou) et de la Société Française des Mines d'Aïn Nouba, où les installations mécaniques sont sur le point d'être terminées, et la société sera en mesure d'expédier courant décembre un premier chargement de calamite.

Une laverie Bernard, dont on connaît les services que rendent sur de nombreux points miniers en Tunisie et en Algérie celles qui y ont été établies, va entrer en fonctionnement à Aïn Nouba.

Voilà donc une nouvelle affaire qui va se mettre en mouvement, et constituer un appoint sérieux à l'industrie minière tunisienne.

**Les retraites en 1913.** — Le Conseil des ministres qui s'est tenu jeudi à trois heures, au Dar-el-Bey, sous la présidence de M. Alapetite a décidé de ne

pas appliquer encore en 1913, les dispositions de la loi sur l'âge de l'admission à la retraite. En conséquence, sont maintenus en fonctions en 1913, les agents qui n'auront pas l'âge de 57 ans pour les services actifs et celui de 61 ans pour les services sédentaires.

**La Saison Théâtrale.** — Une bonne nouvelle pour les amateurs d'excellente musique et de belles soirées : la saison lyrique s'ouvrira le 9 novembre au Théâtre Municipal.

La troupe lyrique fera ses débuts dans l'immortel ouvrage de Gounod, *Roméo et Juliette*, avec M. David Devriès et Suzanne Cesbron comme principaux interprètes.

Comme on voit, la Direction aura bien mérité de son public nombreux et fidèle en engageant à prix d'or les sujets d'élite qui ont déjà joué sur notre première scène et y ont été applaudis.

## Le Lapin et les Lapereaux

Fable inédite

« Au cours de vos ébats, sans cesse je redoute  
De vous voir folâtrer dans le petit sentier ;  
Enfants, allez plutôt vers le grand route  
D'où vous apercevez toujours notre terrier »

Ainsi parlait un lapin de garenne  
A sa jeune famille, attentive avec peine.  
Sagement il avait, en bordure d'un bois,  
Sur le flanc d'un talus creusé sa résidence

Et, par cette mesure de prudence,  
Il pouvait surveiller tous les coins à la fois.  
« Père, pourquoi sans cesse nous défendez  
D'aller dans le sentier parfumé, calme, om-  
[breux],

Où le serpolet est si tendre,  
Pour nous faire rester près du chemin pou-  
[reux],  
Là, point de jeu parfait, point de repas tran-  
[quille] ;

Bien sûr, nous périrons sous quelque auto-  
[mobile] !...  
Dirent trois imprudents et sans permission,  
Trompant la paternelle surveillance,

De courir à leur lieu de prédilection.  
Il payèrent bien cher leur désobéissance.  
Dans leurs jeux, il ne virent point surgir  
Un chasseur fort rusé qui, ravi de l'aubaine,

Les ajustant tout à loisir,  
De deux coups de fusil les abattit sans peine.  
Nos pauvres lapereaux furent tous fracassés  
Et fricassés.

Le danger qui se voit sur la route apparaît,  
Rapide assourdissant, doit moins nous ef-  
[frayer]

Que celui qui nous guette et nous surprend,  
[en traite],  
Patiemment, sans bruit, par le petit sentier.

Lucien DANZEL.

## La contrainte par corps

Un rapport qui ne vient pas  
Une abolition dans les limbes

M. Razimbaud est un heureux jeune homme... jeune, très jeune... A son âge, il est député, il a du talent, notamment celui de s'indigner de très bonne foi devant les abus. Nous serions mal venu de lui faire grief de sa jeunesse, de sa généreuse ardeur, de son talent.

Mais il nous sera bien permis, avec toute la déférence voulue, de trouver que M. Razimbaud devrait joindre l'activité à la jeunesse, le zèle à l'indignation, et la promptitude au talent. Est-ce à dire que ce soit un paresseux, révérence parler ?

Loin de loin. M. Razimbaud est, tout jeune, à la Chambre des Députés. Cela prouve que ses électeurs lui reconnaissent des qualités. Nous le supplions simplement de bien vouloir mettre en œuvre ces dons brillants de la nature pour nous donner, ainsi qu'à toute la presse française, une grosse satisfaction moyennant un petit effort.

Ce petit effort, c'est de terminer son rapport, dont l'élaboration a dépassé depuis lurette la période d'incubation.

Ce rapport, c'est celui concernant la nécessité d'abolir la contrainte par corps en matière de condamnations pécuniaires pour délit de presse, mesure qui constituera un premier pas vers la liberté plus réelle du droit d'écrire, réclamé par notre éditorial d'aujourd'hui.

M. Razimbaud, qu'a indigné le régime actuel, assumé, dans sa belle indignation, la mission donnée par le vote unanime de la chambre d'élaborer les conclusions démontrant toutes les déficiences d'un état de choses insupportable. Voilà de longs mois — deux années bientôt — qu'il a pris l'affaire en mains, et nous ne voyons rien sortir de ses méninges.

Le rapport est toujours dans les lim-

bes. la contrainte cette loi de bas-Empire persiste toujours.

Et M. Razimbaud n'a rien écrit, ou, s'il a écrit, n'a rien publié, n'a rien rapporté.

Et pourtant, il est jeune, il est généreux, il a du talent ! Qu'attend-il alors ?

A quand le dépôt de son rapport ?  
Voudrait-il un remplaçant ?

## LA HERNIE

LA NOUVELLE DÉCOUVERTE  
de M. A. CLAVERIE  
le grand spécialiste de Paris

La hernie a été longtemps considérée comme une infirmité incurable, mais les blessés ne doivent plus aujourd'hui souffrir de leur hernie depuis la belle découverte de M. A. CLAVERIE, le grand spécialiste de Paris et depuis les perfectionnements nouveaux qu'il a dernièrement apportés à ses merveilleux appareils brevetés.

Grâce à une invention récente, il n'est pas de hernie qui résiste à l'action de ces incomparables créations.

Son nouvel Appareil à ceinture renforcée et à pelote "Natura" permet aux personnes, même se livrant aux plus pénibles métiers, d'obtenir sans gêne la disparition des hernies les plus volumineuses et les plus glissantes.

La valeur inestimable de cette innovation vient d'être consacrée par un Grand Prix à l'Exposition anglo-latine de Londres, en raison de la portée humanitaire de cette belle découverte.

On sait que M. A. CLAVERIE a organisé depuis longtemps, en Tunisie, des voyages réguliers pour permettre aux personnes souffrant de Hernies, Efforts, Descendans, etc., de profiter des avantages de sa méthode et d'échapper ainsi aux manœuvres des faux spécialistes et des pseudo-inventeurs totalement inconnus.

Aussi nous conseillons vivement à nos Lecteurs de rendre visite à l'éminent Spécialiste qui recevra de 9 h. à 5 h. en donnant à chacun les conseils et renseignements désirés à :

Souk-Ahras, jeudi 14 novembre, Hôtel d'Orien ; Béja, vendredi 15, Grand Hôtel ; Tunis, samedi 16, dimanche 17 et lundi 18, Grand Hôtel de Paris ; Bizerte, mardi 19, Grand Hôtel.

Le "Traité de la Hernie", par A. CLAVERIE, et le "Livre d'Or" des preuves de guérison sont envoyés gratuitement et discrètement sur demande à M. A. CLAVERIE, 234, faubourg St-Martin, à Paris.

## Hier Aujourd'hui Demain

CHRONIQUE DE L'ACTUALITÉ

La vie au grand air par contumace  
La mise à mort aux patins à roulettes — Images balkaniques et volcaniques — De Montépin à Jean Richepin — Une bulle crevée

As-tu vu Dunovèr ? C'est la scie du jour, une scie mécanique à scier du noyer. Du noyer d'Amérique ou d'Italie ? Du noyer de France, ma chère, du beau noyer de Paris. A Paris, mais oui ! Dunoyer, le beau Dunoyer y est !

Pendant qu'il se balade, là-bas, avec le de V...e-L...e, cet autre contumax, les juges de Tunis vont le juger... Une mesure pour rien, des assesseurs et un Président sans criminel, un jugement *in partibus*.

Durant cela Dunoyer ne mènera pas du tout une existence de noyé, là-bas sur la nef lutécienne. Noyé, il l'est, en fait, dans le faste et l'orgie que lui permettent les grosses sommes amassées ici. Et l'on ose nous apprendre, dans le jeune âge, que « Bien mal acquis ne profite jamais !... »

Ce qui profite, par contre, ce sont les sports et la bonne humeur. Du sport, de la bonne humeur ? Mais il n'y avait que cela dans le furibond appel à la S. P. A. que lançait ici-même notre crok-notes il y a huit jours.

Pensez donc, on allait mettre à mal d'innocents toros ! Du sang sur la blanche Tunis ! Horreur et damnation ! Matadors ! Picadors ! Toreadors ! Toutes choses que le peuple adore ! Bravo, Toro ! Hardi, torero ! Ollé ! Ollé !

De nous avoir lu, les braves lecteurs partageant l'indignation feinte du chroniqueur (le point d'ironie n'existe pas et il faudrait l'inventer) se jetèrent sur la salle où l'on devait tuer, la prirent et, en fait d'assaut, ne trouvèrent qu'un match de skating. Les affiches étaient un leurre, la corrida une blague, l'appel Jauk Gaillard une gageure !

Et voilà comment l'on badine, en patinant.

Un qui ne badine pas, et qui patine encore moins sur place, c'est ce brave à trois poils (et même davantage...) qui a nom général Pistor. Depuis le 7 novembre, le Ministre de la Guerre de Son Altesse a horre les images. Il ne l'envoie flicter pas dire à ceux qui en vendent ou qui en affichent.

Donc, on ne verra plus rien de balkanique, plus rien de volcanique, aux étalages des marchands et aux vitrines du grand confrère quotidien. Et cela sera pain béni pour la paix de la rue. Les 31.000.000 de novembre ne furent-elles pas en partie commentées par les chromos ita-tures ?

De l'image à la littérature, il n'y a qu'un pas. Je le franchis et je tombe à pieds joints sur cette porteuse de pain qui flanche sous ses quatre-vingts kilos. Mais aussi, que venait-elle faire sous mes regards puristes.

L'affiche des comédiens du Rossini n'en attribue-t-elle pas la paternité à Jean Richepin ? La *Dépêche* aussi ? A-t-on pas honte de donner à ce feuilleton un poète superbe comme parâtre, alors que le vrai auteur (?) en est un quelconque Richebourg, Montépin ou Penson du Sérail ! Lapsus voulu ? Sans doute on voulait nous faire prendre des vessies pour des lanternes et Richepin pour Richebourg. On nous prend pour des Bédouins.

Ah ! non ! Au nom du miel de l'Hellade, je proteste !

Je proteste tellement que j'en arrive à l'envergure d'un Bulteaux junior. Vous savez bien, ce commerçant de Londres dont on a fait grief à dame Administration. C'est notre agent commercial à Londres, il est payé pour cela, et tout de suite il s'est trouvé une voix discordante pour crier au scandale. Pensez donc, un failli, un banqueroutier, un type qui se laissa jadis protester !

Le protesté récalcitrant proteste aujourd'hui ; ce n'est pas lui le Bulteaux failli, pourquoi le charge-t-on des péchés d'un autre ? Mais... au fait, dans l'Administration quasi-supérieure, si on cherchait bien, peut-être y trouverait-on de véritables faillits et banqueroutiers.

Et l'affaire Bulteaux de devenir une bulle tôt crevée.

JOSEPH.

La PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout.  
La réclamer partout, tous les mardis matin.

## Crock-Notes

La fête de « La Mutualité ouvrière »  
Les membres de la *Mutualité Ouvrière* ont donné samedi soir, à l'Hôtel des Sociétés Françaises, une grande soirée de gala.

La fête a commencé par un concert dont le programme fort intéressant a été parfaitement exécuté. Sans oublier MM. Ix-Fel, Bevéet Z'idor qui ont été très amusants dans leurs répertoires et qui ont rempli la salle d'une gaieté folle nous devons signaler que quelques artistes du Casino municipal prêtèrent leur concours à cette fête.

Mlle S. Barty fut agréable, et remporta le plus franc succès. Mlle Lison Monda fit entendre sa voix remarquable et souleva l'enthousiasme général.

M. Maletzky enfin, l'illusionniste de talent dont on applaudit l'habileté tous les soirs au Casino municipal, a bien voulu venir exécuter quelques tours de passe-passe.

Un grand nombre de personnes assistaient à cette soirée. Il y avait dans la salle, M. le Contrôleur Briquez, adjoint à M. le Contrôleur civil de Tunis, délégué par la Résidence générale, M. Fitoussi, membre de la Conférence Consultative et avocat au barreau de Tunis, président d'honneur de la « Mutualité ouvrière ». M. Scemama Victor, Mlles Jami, Hayat et Uzan, M. et Mme Sarfaty, M. et Mme Bijaoui, M. et Mme Cohen, M. et Mme Boukoba, M. et Mme Pullicino, etc., etc., tous les membres de la Société de leurs familles ainsi que les représentants de la presse locale.

La fête a continué par un bal plein d'entrain qui a duré jusqu'à quatre heures du matin.

A l'Essor

Les soirées littéraires de la vaillante société *l'Essor* (section tunisienne du théâtre pour tous), sont toujours très courues. Aussi nos lecteurs apprendront-ils avec plaisir qu'aujourd'hui mardi 5 novembre 1912, à 3 heures et demie, aura lieu, au Palais des Sociétés Françaises sa 22<sup>e</sup> audition.

Le sujet : *La Satire en France*, sera traité par M. Georges Tangs, publiciste. La première partie, suivie d'auditions par les membres de *l'Essor*, d'œuvres de Chénier, Barbier, V. Hugo, Boileau, etc., sera consacrée à la satire dans la littérature classique. La seconde traitera de la satire dans la chanson et la vie moderne. Elle se terminera par l'audition de chansons de Montmartre et du Chat noir et par des couplets d'actualité satiriques, locaux et inédits.

Quelques fauteuils numérotés seront réservés jusqu'à 9 heures aux membres honoraires.

Nous n'avons pas besoin de souhaiter le plus vif succès à cette intéressante et originale manifestation littéraire de *l'Essor*.

Au Théâtre Municipal

On peut retenir ses places à partir d'aujourd'hui 5 novembre, au bureau de location du théâtre, rue de Grèce, de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures.

Courses de Tunis

A l'occasion des courses qui auront lieu à Tunis, le dimanche 10 novembre 1912, des billets aller et retour de toutes classes portant réduction de cinquante pour cent, sur les prix du tarif général, seront délivrés sur cette ville par toutes les gares de la Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements.

Ces billets seront valables, à l'aller, pour tous les trains les 7, 8 et 9 novembre et le 10 pour les trains arrivant à Tunis jusqu'à 14 heures G3.

Au retour, ces billets seront valables le 10 novembre pour les trains partant de Tunis après 16 heures et les 11, 12 et 13 pour tous les trains.

A cette même occasion, les chevaux ainsi que leurs propriétaires et conducteurs bénéficieront des prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 12 bis et 112 ou P. V. n° 29 bis et 29 chapitre II.

Association Agricole

La réunion mensuelle de la Section d'Etudes aura lieu demain mercredi 6 novembre, à neuf heures du matin, dans le local habituel de la rue Es-Sadikia.

Ordre du jour

Maladies du bétail ; foires et marchés ; plantes fourragères.

Les réunions mensuelles de la Section d'Etudes sont ouvertes à tous les colons adhérents ou non à l'Association Agricole.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

ALGÉRIE-TUNISIE

Billets de voyages à itinéraires fixes, première et deuxième classes, délivrés à la gare de Paris-Lyon, ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires. Certaines combinaisons de ces voyages permettent de visiter non seulement l'Algérie et la Tunisie, mais encore des parties plus ou moins étendues de l'Italie et de l'Espagne.

Voir la nomenclature complète de ces voyages circulaires dans le Livret Guide Horaire P.-L.-M., en vente dans les gares, bureaux de ville, bibliothèques : 0 fr. 60 ; envoi sur demande au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris, contre 0 fr. 80 en timbres-poste.

## Flore et Faune de Tunisie

Sous ce titre général nous avons commencé, dans notre dernier numéro, la publication de brèves études originales sur nos plantes et nos animaux, le parti que peut en tirer un colon intelligent, et les plus profitables méthodes de culture ou d'élevage.

L'abricotier et le caroubier ont déjà passé sous notre plume. C'est aujourd'hui le tour de

L'oranger

Cet arbre trouve, sur le littoral africain, des sites qui lui conviennent admirablement. Les indigènes qui ne savaient pas établir des abris n'ont planté des orangers que dans les situations naturellement protégées contre les grands vents, qui nuisent particulièrement à cet arbre. C'est surtout dans les gorges de la base des montagnes qu'ils avaient créé de nombreuses orangeries où l'on trouve encore des fruits délicieux.

Cependant, toutes les plaines du littoral conviennent à cette culture qui peut s'étendre vers la base des montagnes jusqu'à une altitude de 6 à 800 mètres. C'est le plus souvent dans les plantations qui souffrent quelquefois des gèlées que les fruits sont les plus savoureux et de plus de valeur.

Dans la région saharienne, les orangers